

PROGRAMME DE FORMATION PERMIS A2

MOTOCYLETTE DE MOINS DE 35 kW

SEQUENCE 1 : CONNAISSANCES THEORIQUES

(DUREE 10 HEURES MINIMUM INDIVIDUELLES OU COLLECTIVES)

I) Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant :

- ↪ Les 9 thèmes du code de la route
- ↪ Réussir l'examen théorique général

II) Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer :

- ↪ vérifications mécaniques (état des freins, de l'éclairage, de la chaîne ...)

III) Connaître et comprendre l'utilité des notions de secourisme

IV) Connaître les risques particuliers à la conduite d'un deux-roues motorisé

- ↪ Prise de conscience des dangers de la vitesse et de l'alcool
- ↪ connaître les lois physiques concernant l'équilibre et les prises de virage

SEQUENCE 2 : MAITRISE PRATIQUE SUR PISTE

(DUREE : 8 HEURES MINIMUM— INDIVIDUELLES OU COLLECTIVES)

Etre capable:

- ↪ de maîtriser le maniement du véhicule
- ↪ de gérer les trajectoires (virages, changements de direction)
- ↪ de gérer un freinage d'urgence (instabilité des deux roues)
- ↪ d'effectuer une manœuvre d'évitement

SEQUENCE 3 : CONDUITE

(DUREE : 12 HEURES MINIMUM – INDIVIDUELLES OU COLLECTIVES)

- ↪ d'appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- ↪ de circuler dans des conditions difficiles
- ↪ de partager la route avec les autres usagers
- ↪ de prendre l'information et de communiquer avec les autres usagers;
- ↪ d'anticiper les distances de freinage et d'arrêt;

A l'issue de chaque phase de conduite, 10 minutes sont consacrées au bilan de la prestation de l'élève. Ce bilan comprend :

- ↪ le ressenti de la prestation par l'élève ;
- ↪ dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation.
- ↪ un bilan de la prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné de conseils en lien avec la conduite

FORMATION

DUREE : 20 heures minimum

RYTHME : selon planning école et élève

OBJECTIFS :

- ✓ Savoir choisir sa position sur la chaussée
- ✓ Savoir franchir une intersection
- ✓ Savoir changer de direction
- ✓ Etre capable de circuler dans des conditions normales sur route
- ✓ Etre capable de circuler dans des conditions normales en ville
- ✓ Etre capable de vérifier l'état du véhicule
- ✓ Connaître les situations présentant des difficultés particulières

PUBLIC CONCERNE :

- ✓ Candidat désirant conduire une motocyclette de moins de 35 kw

PREREQUIS :

- ✓ Etre âgé de plus de 18 ans

MATERIEL REQUIS :

- ✓ Casque homologué, gants homologués, blouson, chaussures montantes et fermées

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- ✓ Moyens audio-visuels (vidéo projection)
- ✓ Motocyclette de moins de 35 kw
- ✓ Piste fermée adaptée aux exercices plateau
- ✓ Zones de circulations adaptées
- ✓ Gilets de haute visibilité spécifiques
- ✓ Matériel de radioguidage
- ✓ Véhicule de catégorie B pour suivre en circulation

METHODES PEDAGOGIQUES :

- ✓ Méthodes magistrales et interrogatives pour les enseignements théoriques
- ✓ Radioguidage pour les enseignements en circulation
- ✓ Méthodes démonstratives, guidage dégressif et accompagnement vers l'autonomie pour la pratique hors circulation
- ✓ Auto-évaluation au fil des compétences

FORMATEURS :

- ✓ Titulaires BEPECASER mention « deux-roues »

VALIDATION :

- ✓ Examen théorique général
- ✓ Examen pratique hors circulation
- ✓ Examen pratique en circulation

Suivi et évaluation de l'action :

- ✓ Fiche d'évaluation de la satisfaction du stagiaire



329 cours Général de Gaulle
33170 GRADIGNAN
Tél. 05 57 96 84 05

Site : phil-conducteur.net
Tél. 05 57 96 84 05 ♦ Mail philmartial@hotmail.fr
Siret 75297618300026 ♦ Code APE 8553Z
Agrément E1203313170